

## AVIS PUBLIC



### DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL 9900, RUE COLBERT

**AVIS** est donné par les présentes, conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1), que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le mardi, 3 mai 2022 à 19 h, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel ci-dessous :

- lot numéro 1 004 164 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, zone I-209, afin d'autoriser pour le bâtiment situé au 9900, rue Colbert, l'usage conditionnel de bar, le tout conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA 70).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de cette séance.

Fait à Montréal, le 13 avril 2022.

Josée Kenny  
Secrétaire d'arrondissement